



Désignation d'un.e représentant.e
des usagers au Comité de Pilotage
et au Comité de Programmation de
la salle « Le CAP »

Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du 21 février 2017

Délibération 2017/02/CFVU-10

- Vu le code de l'éducation, notamment son article L.712-6-1*
- Vu les statuts de l'Université Toulouse III - Paul Sabatier notamment son article 35*
- Vu la délibération du Conseil d'Administration n° 2012/12/227 portant adoption du projet de vie étudiante et instituant un comité de pilotage et un comité de programmation;*
- Vu l'unique candidature de Mélodie MATRAT*

Considérant que le comité de pilotage et le comité de programmation comprennent trois membres représentant les usagers désignés par la CFVU parmi les usagers de l'Université Toulouse III – Paul Sabatier

Après en avoir délibéré,

Mme Mélodie MATRAT **est désignée** pour représenter les usagers de l'Université Toulouse III – Paul Sabatier au comité de pilotage et au comité de programmation de la salle « Le Cap ».

Toulouse le 23 février 2017
Le Président


Jean-Pierre VINEL

Nombre de membres : 40
Nombre de membres présents ou représentés : 19

Nombre de voix favorables : 19
Nombre de voix défavorables : 0
Nombre d'abstentions : 0
Ne prennent pas part au vote : 0
Nombre de votes blancs : 0